

## SOMMAIRE

**MULTILATERAL.....2**

**Échos onusiens .....2**

**PAYS.....3**

**Nucléaire.....3**

**Biologique.....4**

**Chimique.....4**

**Missiles.....4**

**CRISES.....5**

**MISCELLANÉES.....6**

**RECHERCHE.....7**

**Séminaires.....8**

**Agenda.....8**

## CHRONIQUE

### Le TNP, le coup de grâce?

par Philippe MOREAU DEFARGES, Ministre plénipotentiaire,  
chercheur et co-directeur du rapport RAMSES à l'IFRI

Le Traité de non-prolifération, tel un monument vieillissant mal, s'en va par morceaux: bras-de-fer avec la Corée du nord; reconnaissance par Washington, premier gardien du Traité, des États hors-la-loi (Inde mais aussi Israël et Pakistan) comme puissances nucléaires militaires; échec, en 2005, de la conférence d'examen du Traité visant à mettre en place des surveillances plus contraignantes des activités nucléaires pacifiques... Pourtant, jusqu'à présent, l'édifice n'a pas reçu le coup de grâce: aucun État n'a déclaré ouvertement que le TNP était irrémédiablement dépassé et inadapté. L'édifice du TNP tient encore debout; mais une pichenette peut-elle faire tomber le Traité en poussière?

Rien n'exclut qu'un jour l'un des États non nucléaires du TNP –par exemple, l'Iran- brise le tabou en se retirant du Traité au nom de son illégitimité. Pourquoi ainsi s'avancer en terrain découvert et se priver des avantages de la clandestinité et de l'ambiguïté (a-t-il ou n'a-t-il pas l'arme atomique?) dont on ne sort, selon le cardinal de Retz, qu'à son détriment? L'État qui franchira la ligne rouge sera évidemment doté de capacités nucléaires militaires; le «crime» aura été accompli et bien accompli. Cet État, ne pouvant plus se cacher, se trouvera en quelque sorte contraint d'avouer, des preuves irréfutables ayant été accumulées par la communauté internationale. Brandir ses armements pour les faire apparaître comme allant de soi, puisqu'ils ont été fabriqués! Au lieu du ridicule de la honte, la fierté d'avoir osé entreprendre ce que les autres ont peur de faire!

Mais de quelle manière justifier cette rupture flagrante du pacte qu'est le TNP? Tout au long de l'histoire, les discours justificateurs sont remarquablement semblables à eux-mêmes: je me délie du pacte parce que son ou ses gardiens l'ont déjà violé. Je n'ai pas commencé, c'est l'autre qui a commencé! Ainsi les États-Unis en fermant les yeux sur l'armement d'Israël ou en finissant par bénir celui de l'Inde... Mais l'État briseur d'interdit ne risque-t-il pas d'attirer sur lui l'opprobre du plus grand nombre, de l'immense majorité des États qui ne seront jamais en mesure d'acquiescer l'arme nucléaire? Peut-être, mais il y a la jouissance secrète de se distinguer, de proclamer: moi, j'ai défié les puissances établies, j'ai rejeté l'ordre d'une poignée d'États.

Force et faiblesse ont toujours la même origine. Pour le TNP, toutes deux viennent de ce qu'il est le produit des super-grands des années 1960 (États-Unis, Union soviétique), rejoints par le Royaume-Uni, la France et la Chine. Un ordre inégal, oligarchique tient aussi longtemps que ses patrons sont les plus forts et sont soudés pour maintenir cet ordre. Pour le TNP, les fissures sont multiples. Que veulent la Russie et la Chine? Sont-elles décidées à contribuer à la mise au pas de l'Iran? Les alliés des États-Unis, les pays européens sont-ils déterminés à contribuer à isoler hermétiquement l'Iran? Les États-Unis sont enlisés.

Ce qui est absolument impossible à un moment donné va de soi à un autre moment. Les rapports de force se sont imperceptiblement déplacés, ou plus exactement l'on n'a pas vu, l'on n'a pas voulu ou pu voir ce qui se passait. Les verrous du TNP ont insensiblement sauté, la porte est ouverte, il ne faut pas le dire. Pour combien de temps encore?

**« Jusqu'à présent, aucun État n'a déclaré ouvertement que le TNP était irrémédiablement dépassé et inadapté. L'édifice du TNP tient encore debout; mais une pichenette peut-elle faire tomber le Traité en poussière? »**

## MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

### **Non-prolifération des ADM : un renforcement du rôle de l'UE**

Le 19 juin 2007, le Conseil de l'Union européenne (UE) a rendu public son septième rapport semestriel sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE sur les armes de destruction massive. Le rapport met en évidence le « renforcement du rôle » et « l'accroissement de la visibilité » de l'UE dans les forums internationaux consacrés au désarmement et à la prolifération. Il énumère un certain nombre d'actions entreprises dans ce contexte ces derniers mois : rôle au sein du Prepcom TNP de 2007, fonctionnement du centre de surveillance des ADM, projets relatifs aux organi-

sations internationales (ONU, AIEA, OTICE, OIAC), actions et positions communes adoptées, etc.

Au sujet du Centre de surveillance sur les ADM, dont la mise en œuvre avait été annoncée dans un « concept paper » adopté par le Conseil le 11/12 décembre 2006 (<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/06/st16/st16694.en06.pdf>), le rapport indique que celui-ci a tenu des réunions régulières avec les experts concernés (du secrétariat du Conseil et de la Commission). Il constate que « les discussions thématiques se sont révélées utiles dans la perspective de la préparation de contributions plus substantielles (par exemple, au sujet du terro-

risme nucléaire, des assurances multilatérales de fourniture du combustible) aux travaux des organes du Conseil ».

En définitive, le document montre que la Stratégie se déploie à la fois par le biais d'actions diplomatiques et par le financement de projets très variés (assistance dans différents domaines de la sécurité nucléaire, soutien à des activités d'assistance à l'égard des industries dans le domaine chimique, organisation de séminaires de sensibilisation, etc.) sur toute la planète.

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/07/st11/st11024.en07.pdf>

Le Conseil de l'UE a adopté **une position commune** concernant la Conférence d'examen de la CIAC en 2008 (2007/469/CFSP - 28 juin 2007) afin de contribuer à son succès. Outre la réaffirmation de l'ensemble de ses obligations, elle prévoit le renforcement du régime de vérification, notamment par le biais de l'application du mécanisme d'inspection par mise en demeure (encore jamais mis en œuvre). Les États membres de l'UE se sont également accordés sur la nécessité de développer des stratégies spécifiques destinées à rendre la Convention universelle. A ce titre, la position commune met l'accent sur la région du Moyen-Orient, qui compte 5 des 12 États non membres de la CIAC.

[http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2007/l\\_176/l\\_17620070706en00390041.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2007/l_176/l_17620070706en00390041.pdf)

### **Fin de la CCVINU**

Le Conseil de sécurité des Nations Unies vient de décider de mettre un terme au mandat de la Commission de Contrôle de Vérification et d'Inspection des Nations Unies (CCVINU). En effet, le 29 juin 2007, celui-ci a voté quasi-unanimement (à l'exception de la Russie qui s'est abstenue) en faveur de la résolution 1762. Cette dernière constate l'engagement constitutionnel de l'Irak dans le domaine de la non-prolifération et conclut que la poursuite des activités de la CCVINU « aux fins de vérifier que l'Irak respecte les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes » n'est plus nécessaire [la CCVINU avait été créée par la résolution 1284 du 17 décembre 1999 pour remplacer l'UNSCOM].

La résolution « invite le gouvernement irakien à lui faire rapport d'ici un an sur les progrès accomplis » en la matière. Elle soulève également la question de la gestion des archives de cette commission, à laquelle les États ont nécessairement transmis des données sensibles. A ce titre, elle prie le Secrétaire général de prendre les mesures destinées à garantir que l'accès aux informations, notamment celles « communiquées à titre confidentiel par des États membres » reste strictement contrôlé.

La décision de mettre fin aux activités de la CCVINU a été vivement critiquée par plusieurs experts qui auraient notamment souhaité voir son mandat transformé plutôt que supprimé. Certains se sont aussi inquiétés des conclusions du dernier rapport trimestriel (S/2007/314) sur les activités de la Commission, rapportées par son président. M. Perricos a en effet indiqué qu'il existait une « réelle possibilité que des acteurs non étatiques s'emparent » de petites quantités d'agents chimiques (cf. compte-rendu de séance S/PV/5710).

Site de la commission : [www.unmovic.org](http://www.unmovic.org)

### **Nomination du Haut-représentant pour le Désarmement à l'ONU**

Suite à sa nomination en tant que Haut-représentant pour le désarmement à l'ONU, l'Ambassadeur brésilien, S.E.M. Sergio Duarte a prêté serment le 11 juillet 2007. Cette nomination, annoncée par le Secrétaire général des Nations Unies le 2 juillet dernier, fait suite à la transformation du Département des Affaires de Désarmement (DDA) en Bureau pour les Affaires de Désarmement (ODA). Alors que la direction du DDA avait été confiée à un sous-secrétaire général (le dernier fut M. Tanaka), celle de l'ODA est assurée par un Haut-représentant, rapportant directement au Secrétaire général.

Le changement de statut du DDA, souhaité par M. Ban Ki Moon avait donné lieu aux critiques de plusieurs pays, notamment du Mouvement des non-alignés, qui y voyaient une rétrogradation de la gestion des affaires de désarmement (voir ONP n°13). S'alignant sur ce point de vue, des ONG s'étaient mobilisées pour empêcher que le rôle du Département soit diminué (voir <http://www.reachingcriticalwill.org/action/saveDDA.html#disarmorgletter>).

Le projet de résolution portant création de l'ODA (A61/L55) avait finalement été agréé par l'Assemblée générale des Nations Unies avec l'adoption d'un projet de résolution le 15 mars 2007.

La nomination d'un ambassadeur dont le pays fait partie de la Coalition pour un Nouvel Agenda (NAC) a sans doute permis de rassurer ceux qui craignaient cette « rétrogradation » des affaires de désarmement. Par ailleurs, l'expérience de S.E.M. Sergio Duarte dans le domaine du désarmement est propice à créer un climat de confiance autour de sa personnalité : celui-ci a en effet occupé plusieurs postes auprès des enceintes de non-prolifération et de désarmement, depuis le Comité des dix-huit nations (de 1966 à 1968) jusqu'à la Conférence d'examen du TNP en 2005, qu'il avait présidée.

## ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

### **Dissuasion nucléaire : un rappel**

La veille du 14 juillet, le président Sarkozy s'est rendu sur les bases de Landivisiau et de l'Île Longue. Cette visite aux forces aérienne et océanique stratégiques a donné lieu à un discours présidentiel, devant les personnels en charge de la mise en œuvre de la force de dissuasion française. A leur attention, le Président a notamment déclaré : « vous êtes l'assurance-vie de la France (...). En situation ultime, le pays compte sur vous. »

Affichant la volonté d'axer son propos sur cette dimension « humaine » de la dissuasion et de ne pas s'en tenir aux « éléments de langage », le Président a énoncé des arguments de nature à renforcer la crédibilité de la dissuasion. Il a en particulier réitéré ses prérogatives dans le domaine et montré sa détermination : « je n'hésiterais pas à prendre des décisions qui s'imposeraient si les intérêts vitaux de notre pays et si sa sécurité étaient menacés ».

Rappelant le statut de la France, « membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU », « une des puissances nucléaires militaires et civiles du monde », le Président a déclaré qu'il donnerait aux forces armées « les moyens nécessaires (...) pour que la sécurité de la France, en toutes circonstances, soit garantie ».

Vidéo disponible sur : [http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/images\\_de\\_la\\_presidence/2007/juillet/visite\\_des\\_forces\\_nucleaires\\_francaises.79076.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/images_de_la_presidence/2007/juillet/visite_des_forces_nucleaires_francaises.79076.html)

### **Washington—Moscou**

**Après START** : dans une déclaration conjointe, le 3 juillet dernier, Condoleezza Rice et Sergei Lavrov ont réitéré l'intention de leurs pays de réaliser des réductions de leurs forces stratégiques offensives au plus bas niveau possible eu égard aux exigences de sécurité nationale et aux alliances contractées. [www.state.gov/r/pa/prs/ps/2007/87638.htm](http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2007/87638.htm)

**Energie nucléaire et non-prolifération** était le thème d'une autre déclaration conjointe russo-américaine publiée le 3 juillet également. [www.whitehouse.gov/news/releases/2007/07/print/20070703.html](http://www.whitehouse.gov/news/releases/2007/07/print/20070703.html)

### **Nucléaire brésilien : les nouvelles annonces du Président**

Les déclarations du Président Lula concernant la « relance » du programme nucléaire de son pays, le 10 juillet dernier, s'inscrivent dans la continuité de celles de son ministre des Sciences et Technologies en 2006, au sujet de la reprise de la construction de la centrale Angra III ainsi que de la relance du programme nucléaire dans son ensemble.

Le démarrage de l'installation de production d'uranium enrichi à Resende en avril 2006 témoignait très concrètement de la volonté brésilienne de se positionner sur le marché mondial du combustible nucléaire, alors que ce pays possède la 6<sup>ème</sup> réserve mondiale d'uranium. Le Président Lula vient de confirmer qu'il souhaitait donner à son pays les attributs nucléaires d'une « grande puissance ».

Par ailleurs, le Président a également confirmé la reprise du programme de construction d'un sous-marin à propulsion nucléaire. Celui-ci viendra compléter une flotte actuellement constituée de cinq sous-marins classiques.

### **De Washington**

#### **U.S. Congress Supports Fuel Bank as Non-proliferation Tool**

**By Jill Marie Parillo, Reporter**  
([jillmarieparillo@gmail.com](mailto:jillmarieparillo@gmail.com))

The United States Congress has shown strong support for the establishment of a nuclear fuel bank under International Atomic Energy Agency (IAEA) control, yet reasoning for such support is unclear. Authorizers of U.S. policy in both the House of Representatives and the Senate passed legislation which provides \$50 million towards the Bank's creation. The funds are a supplement to \$50 million pledged by the Nuclear Threat Initiative (NTI). Additionally, up to \$100 million of the authorized money was appropriated for 2008 by a House appropriation's committee.

All funding is contingent on other IAEA member states donating at least \$50 million to the project. The Senate appropriations committee must still appropriate the funding and both Houses will have to agree on common language for the authorization and appropriation bills.

Appropriators and Authorizers in both Houses described support for the Fuel Bank as a way to solve problems like the Iranian one. Members said that with a good assurance of supply, a nation's real intentions for creating an enrichment capability would be revealed. For example, Ileana Ros-Lehtinen (R-Florida) said that the House's authorizing legislation, the *International Nuclear Fuel for Peace and Nonproliferation Act of 2007*, "addresses a gap in the nuclear non-proliferation regime and removes Iran's pretext for its so-called peaceful enrichment plan. It does so by promoting the development of an international regime of assured supply of peaceful nuclear power fuel."

However, Iran does not qualify for use of the Bank. The House and Senate Bills state that funds will be authorized for the Banks establishment if the country receiving the fuel supply is "in full compliance with its International Atomic Energy Agency safeguards" and is "not a state sponsor of terrorism" under the U.S. Export Administration Act of 1979. Iran is both in noncompliance with its safeguards and is designated a terrorist state under the 1979 Act.

#### **Une réserve de combustible d'ici 2010**

La NNSA a annoncé avoir confié à un consortium d'entreprises la gestion d'un stock de 17.4 tonnes d'uranium hautement enrichi provenant de son arsenal. Transformé en uranium faiblement enrichi, ce stock est destiné à constituer une réserve de combustible d'ici à 2010. Celle-ci sera disponible pour des pays respectant leurs engagements de non-prolifération et ayant renoncé à se doter de capacités d'enrichissement de l'uranium et de retraitement du plutonium. Le combustible sera vendu au prix du marché et uniquement en cas d'urgence, précise le communiqué.

## ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, MISSILES

### BIOLOGIQUE / CHIMIQUE

#### **Etats-Unis: un nouveau souffle pour le projet Bioshield**

Deux années après son lancement, le projet de bouclier biologique (« *BioShield* ») cher au président Bush paraissait moribond à l'automne 2006 (voir ONP N°11). Ce vaste programme de défense bioterroriste reposait sur un partenariat avec l'industrie privée pour fournir un stock stratégique de vaccins et médicaments sur appels d'offre. Les laboratoires pharmaceutiques n'avaient pas été convaincus par le mécanisme, le marché étant estimé insuffisant et les conditions de paiement des contrats passés par l'administration fédérale de la santé (HHS), insatisfaisantes. Plusieurs contrats avec le HHS ont finalement été annulés en 2005 et 2006.

Parrainée par le Sénateur Richard Burr, une nouvelle loi a été votée en décembre de l'année dernière afin de relancer le dispositif : le « *Pandemic and All-Hazards Preparedness Act* » concentre l'autorité sur le projet BioShield entre les mains d'une direction spécifique du HHS. De plus, il autorise une partie du paiement par avances et par tranches. Premier contrat réalisé dans ce nouveau cadre au mois de juin auprès d'un laboratoire danois, Bavarian Nordic, 1,6 milliards de dollars vont être alloués à la fourniture de 20 millions de doses de vaccins contre la variole. Il est néanmoins trop tôt pour savoir si BioShield va enfin décoller.

#### **Désarmement chimique libyen: suite et fin?**

La Libye avait annoncé au début du mois de juin son intention de dénoncer un contrat bilatéral signé avec les Etats-Unis au mois de décembre 2006 sur la destruction d'une partie de son stock d'armes chimiques (voir ONP N° 17). C'est chose faite depuis le 14 juin. Trois raisons ont été alléguées, qui tiennent aux dispositions de l'accord concernant le financement des équipements de destruction, leur propriété, et la responsabilité des dommages potentiels. Il se peut aussi que l'engagement des Etats-Unis dans le projet ait été jugé trop encombrant par Tripoli, ce que certains supposent à Washington.

#### **MISSILES et autres vecteurs**

##### **Sous-marins nucléaires chinois : état des lieux**

Début juillet, Hans Kristensen, chercheur à la FAS, révélait sur le blog *Strategic Security* l'existence d'une image satellite sur laquelle était visible le nouveau SNLE chinois de classe Jin (094). Cette annonce a relancé les spéculations sur la composition de la flotte sous-marine de la Chine, désormais considérée comme le cœur de sa stratégie navale.

Jusqu'à présent, le Xia (092), seul SNLE en service, a toujours eu une valeur stratégique discutable, celle-ci relevant plus de l'affichage politique, du caractère symbolique et expérimental que dissuasif. Sa capacité opérationnelle a souvent été remise en question. Très bruyant et très vulnérable, il n'aurait navigué que dans les eaux régionales chinoises et aurait d'ailleurs cessé toute patrouille. Le

Jin (094), deuxième génération de SNLE chinois, est toujours en développement. Plus silencieux, doté d'une meilleure propulsion et de sonars plus performants, des problèmes techniques semblent se poser au niveau du réacteur nucléaire. A terme, il devrait embarquer 12 ou 16 missiles JL-2 (version navale du DF-31) d'une portée de 8 000 kilomètres, capables d'atteindre, théoriquement, le territoire américain. 2 à 5 SNLE Jin pourraient être construits pour assurer à la Chine la permanence de sa force stratégique océanique.

Les 5 SNA Han (091) datant des années 1970 sont quant à eux progressivement remplacés par la deuxième génération, les Shang (093), dont la première unité serait entrée en service l'année dernière. Dotés d'une technologie comparable au Victor III russe et armés de missiles anti-navires avancés et de torpilles, ces SNA devraient améliorer les capacités anti-porte-avions et anti-navires de

surface de la PLAN (People's Liberation Army Navy). Certaines sources estiment que le type 093 n'est cependant qu'une classe de transition des SNA de troisième génération (type 095) étant déjà en développement.

Malgré une volonté affichée de modernisation des sous-marins nucléaires, les programmes avancent très lentement et de nombreux défis techniques restent à relever (réduction de la signature sonore, fiabilité du cœur nucléaire, capacités opérationnelles des missiles JL-2...). Grâce à des SNLE/SNA plus modernes, la PLAN pourra accroître ses capacités de projection, augmenter sa capacité de dissuasion et sa force de frappe. Toutefois, les militaires chinois n'ont pas l'expérience des opérations sous-marines offensives loin de leurs côtes, ni des patrouilles en haute-mer.

*Par Elodie Franco, chercheur associé au CESIM*

#### **Russie : premier essai réussi du missile Bulava**

Le 28 juin 2007, la Marine russe a réalisé un essai en vol du missile Bulava (SS-NX-30). Cet essai réussi de la version sous-marine du Topol-M (SS-27) fait suite à une série de tests réalisés entre 2004 et 2007 avec des succès divers. En avril dernier, un responsable du ministère de la Défense russe avait indiqué : « *We need to remove purely technological faults in the missile's first stage* » (UPI – 15/04/07). Les missiles, prévus pour équiper les sous-marins de la classe *Borei* (pas encore en service), ont été tirés jusqu'à présent depuis le *Dmitri Donskoy* (type *Typhoon*).

Le Bulava, missile tri-étage à propulsion solide, est donné pour une portée comprise entre 8000 et 10 000 km, avec 4 à 6 têtes – 10 têtes selon certaines sources – mirvées et un écart circulaire probable de 350 à 450 mètres (sources : NTI, flottes de combat 2006).

**Dernière minute** : vendredi 13 juillet, le président russe V. Poutine a signé un décret sur « la suspension de l'application par la Fédération de Russie du Traité sur les forces conventionnelles en Europe et des accords internationaux qui lui sont liés ». Plus d'informations dans le prochain numéro.

## REGLEMENT DES CRISES

### Corée du nord : fermeture du réacteur de Yongbyon

Cinq mois après l'accord du 13 février 2007, la Corée du nord a accepté de fermer le réacteur de Yongbyon. Suite au déblocage des fonds nord-coréens (voir ONP n°17), Pyongyang avait invité l'AIEA à se rendre dans le pays afin de discuter des modalités concernant la vérification et la surveillance de la fermeture des installations de Yongbyon. Une équipe de l'AIEA s'est effectivement rendue en Corée du nord dans la semaine du 25 juin. Le directeur du département des garanties, Olli Heinonen, a affirmé alors que l'AIEA avait pu visiter toutes les installations qu'elle souhaitait voir. Un accord a pu être conclu pour la surveillance de la cessation des activités conduites à Yongbyon (les termes de l'accord sont énoncés dans le document GOV/2007/36).

Une équipe de dix inspecteurs a quitté Vienne le 13 juillet pour se rendre en Corée du nord. Les inspecteurs de l'AIEA n'étaient pas retournés dans le pays depuis 2002. Après l'annonce nord-coréenne de la fermeture de son réacteur, l'AIEA a pu le vérifier et le confirmer (NYT du 16/07/07). Selon M. El Baradei, directeur gé-

ral de l'Agence, "According to our experts, the shutting down of the facilities should not take much time, probably a few days. But then we would have to install cameras and put other equipment in place to ensure that we are able to monitor these facilities" (Communiqué AIEA le 9/07/07). Des caméras devraient être placées sur le site afin de poursuivre la surveillance après le départ de l'équipe.

\* \* \*

Cette opération représente la première étape de l'accord du 13 février : « *The DPRK will shut down and seal for the purpose of eventual abandonment the Yongbyon nuclear facility, including the reprocessing facility and invite back IAEA personnel to conduct all necessary monitoring and verifications as agreed between IAEA and the DPRK* ».

La prochaine session des Pourparlers à six est prévue pour le 18 juillet. Elle devrait permettre la progression dans la mise en oeuvre des quatre autres mesures qui devaient être prises « en parallèle ».

Parmi celles-ci, figure la définition d'une liste des programmes qui de-

vraient être abandonnés par la Corée du nord. A ce titre, le négociateur américain Christopher Hill a déclaré « *We'd like to get a full declaration in a few months and disabling of the reactor by the end of the year* » (AP 13/07/07).

L'accord prévoyait également la normalisation des relations de la Corée du nord avec le Japon d'une part, et les Etats-Unis d'autre part. Un communiqué publié par l'agence KCNA le 13 juillet dernier—jour du départ des inspecteurs vers la Corée du nord—annonçait, par la voix d'un chef de l'armée populaire de Corée, que l'application de l'accord pourrait être suspendue si les Etats-Unis continuaient à "exercer une pression" sur la Corée du nord. Ce communiqué appelait à l'ouverture de discussions sur la paix et la sécurité dans la péninsule. Mais du côté américain, C. Hill a rappelé les priorités lors d'une conférence de presse le 13 juillet à Tokyo : "What is clear is we won't have any kind of these instruments until complete denuclearization".

Enfin, la livraison de fuel lourd, telle que prévue à l'alinéa 5 (I) de l'accord, aurait commencé.

### Suites de la KEDO

Le rapport semestriel de l'UE sur la mise en oeuvre de la Stratégie sur la prolifération des ADM (voir p. 2) rapporte que « le Conseil d'administration de la KEDO examine actuellement la possibilité de conserver une coquille vide pour la protection des actifs et passifs financiers. »

### Vers une clarification des questions restées en suspens?

Le 25 juin, un communiqué de l'AIEA a annoncé que Ali Larijani avait invité celle-ci à envoyer une équipe à Téhéran pour développer un plan d'action pour résoudre les questions en suspens concernant le programme nucléaire iranien. Une équipe de l'Agence s'est donc rendue en Iran le 10 juillet. La veille, M. El Baradei avait indiqué : « *I think that this would be a major breakthrough, but I have to reserve that judgement until the mission comes back.* »

Les pourparlers ont conduit à la définition d'un plan entre l'Iran et l'AIEA sur les modalités qui permettront de résoudre les questions restées en suspens (activités passées / plutonium) et de clarifier les questions de mise en oeuvre des garanties de l'AIEA (« finalisation of the safeguards approach at the Fuel Enrichment Plant at Natanz during early August 2007 »). Une « visite » (le terme « inspection » n'a pas été employé) des inspecteurs de l'AIEA à Arak (réacteur à eau lourde) a été prévue pour la fin du mois de juillet 2007.

### A LIRE :

« Are sanctions effective? », discussion présidée par Thomas Bierstaker (Brown University), autour de Paula Desutter (U.S. Department of State), Shen Dingli (Fudan University), Skip Fischer (Senate Committee on Banking, Housing and Urban Affairs), Conférence internationale sur la non-prolifération de la Carnegie, Washington, 25-26 juin 2007. <http://www.carnegieendowment.org/static/npp/2007conference/transcripts/sanctions.pdf>

« Quelle politique de sanctions face à la prolifération? », Bruno Gruselle, note de la FRS, 28 juin 2007, [www.frstrategie.org](http://www.frstrategie.org)

« Osirak Redux ? Assessing Israeli Capabilities to destroy Iranian nuclear facilities », *International Security*, printemps 2007.

## MISCELLANÉES

### ***Le réseau Khan a-t-il été effectivement démantelé ?***

Le plus grand proliférateur de l'Histoire serait redevenu un citoyen virtuellement « libre ». Placé en résidence surveillée depuis 2004, A. Q. Khan aurait reçu la permission de sortir d'Islamabad afin de rencontrer des amis sélectionnés par les autorités. Alimentée par les déclarations de deux fonctionnaires pakistanais, la rumeur sur l'assouplissement de ses conditions de détention a été aussitôt démentie par Islamabad et par le père de la bombe islamique en personne.

Cette confusion provisoire soulève cependant une nouvelle fois la question de savoir si le réseau a été entièrement démantelé, ou si le projet transnational continue à opérer sous une forme différente, gardant son

énorme capacité de nuisance. En effet, si les preuves de sa persistance manquent, il ne paraît pas exclu que certains éléments puissent survivre à la neutralisation du cœur de l'entreprise et se réactiver afin de faire renaître le phénix de ses cendres. D'autant que peu de complices disposant d'un carnet d'adresses fort utile ont été effectivement emprisonnés et que certains pourraient bien céder à la tentation de reprendre un commerce lucratif. Par ailleurs, la disparition totale du réseau d'acquisition pakistanais semble hypothéquée dans un contexte où la rivalité accrue avec l'Inde ne permet pas une attitude réellement coopérative.

Ainsi, malgré la multiplication de réformes internes visant à sécuriser sa technologie nucléaire, Islamabad a mené ses enquêtes de façon peu

transparente et refuse toujours de fournir des informations précieuses en protégeant son héros national contre les assauts des services secrets occidentaux, prétextant que l'affaire est « close ».

En dernier lieu, la véritable question ne concerne peut-être pas tant la disparition que l'héritage du réseau Khan et l'inspiration qu'il semble avoir donné à des individus comme Qingchang Chen (voir ONP N° 17). La boîte de Pandore s'étant ouverte, les risques de répétition semblent bien réels, dans un contexte où beaucoup de faiblesses persistent et où la mondialisation continue à offrir tant d'opportunités.

**Lire aussi:** *The Next 5 big Nuclear Stories : A conversation with Mark Hibbs*  
<http://www.carnegieendowment.org/events/>

### ***La Convention contre le terrorisme nucléaire est entrée en vigueur***

Adoptée le 15 avril 2005 par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire est entrée en vigueur le 7 juillet dernier, 30 jours après la ratification du Traité par le Bangladesh. Avec 22 ratifications parmi les 115 Etats signataires, l'instrument est donc aujourd'hui en place (article 25.1) deux ans après son adoption.

Dans le cadre du régime global de lutte contre le terrorisme, cette convention est la treizième à être adoptée par l'AGNU. Son projet avait été présenté par la Russie en 1997 dans un contexte très favorable au renforcement de la lutte conventionnelle sectorielle contre le terrorisme (adoption en 1997 et 1999 de deux instruments portant respectivement sur les attentats à l'explosif et sur le financement du terrorisme). Composé de 28 articles, le texte criminalise la détention de matières nucléaires, la fabrication et la détention d'un engin nucléaire, leur emploi et l'utilisation d'installations nucléaires comme armes. Il s'agit, de ce point de vue, d'un outil de droit pénal qui se situe dans la continuité des douze conventions précédentes.

Pour autant, cette convention n'est pas sans lien avec le régime de non-prolifération nucléaire dont elle reflète les débats. Au titre de l'article 4, elle ne régit pas « les activités des forces armées ». Le même article dispose qu'elle « n'aborde ni ne saurait être interprétée comme abordant en aucune façon la question de la licéité de l'emploi ou de la menace d'emploi des armes nucléaires par des Etats » (paragraphe introduit par le Mexique). Par ailleurs, l'article 18 traite du cas d'Etats parties dont le droit international interdit la possession de « matières [...], engins radioactifs [...] ou installations nucléaires. » (art. 18.3 a) et 3.b). Le cas échéant, ceux-ci doivent être « confiés à un Etat qui peut les détenir de manière licite (...) ». La disposition existait déjà dans le projet russe initial. Elle avait été présentée alors comme un élément du régime de non-prolifération.

Il reste que l'impact de ce nouvel instrument sera sans doute délicat à évaluer, dans la mesure notamment où il ne crée aucun mécanisme de suivi (art. 20).

### ***L'Inde va-t-elle rejoindre la PSI?***

L'Inde éprouve à l'égard de l'Initiative de sécurité contre la prolifération (PSI) plusieurs appréhensions depuis son lancement. En particulier, le mécanisme des interventions maritimes et leur intégration juridique continuent de faire l'objet d'interrogations à New Delhi. Il semble pourtant que le pays envisage aujourd'hui plus activement sa participation. Le sujet a été abordé récemment entre délégations américaine et indienne.

Pour les Etats-Unis, la question est cruciale : l'Etat indien est le seul de la région dont la marine dispose de composantes aéronavales significatives (L'Inde a mis en chantier en 2005 un porte-avion, le Vikrant, dont la livraison est prévue pour 2012). De plus, la localisation du pays vis-à-vis de l'Océan indien est stratégique.

En l'état, les arguments opérationnels et géostratégiques relaient une ambition plus vaste : l'absence de l'Inde dans le dispositif, tout comme celle de la Chine et de la Corée du Sud, sont habituellement critiquées comme des failles importantes dans le dispositif au plan de sa légitimité politique.

Réciproquement, l'attitude indienne vis-à-vis de la PSI est principalement dictée par des intérêts politico-stratégiques : jusqu'à présent, son refus était lié à son statut dans le cadre du régime de non-prolifération, à la place du pays par rapport au « *core group* » de l'initiative, au positionnement russe (la Russie participe depuis 2004).

## RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

### La non-prolifération entre dans la blogosphère

Depuis 2004, les blogs liés à la non-prolifération des ADM ont progressivement fait leur apparition sur Internet. Phénomène récent et quasi-exclusivement outre-atlantique, les nouveaux forums virtuels permettent aux spécialistes américains en la matière de s'exprimer librement et de façon informelle sur des sujets concernant tout l'éventail de l'*arms control*. Très en prise sur l'actualité, tantôt purement informatifs, tantôt critiques voire ironiques, les articles fournissent en général des pistes de réflexion intéressantes et reflètent l'état du débat scientifique. Ils renvoient également vers des événements ainsi que des nouvelles publications précieuses. Néanmoins, la qualité de l'information proposée se révèle très variable d'un site à l'autre. En définitive, les blogs consacrés au seul sujet de la non-prolifération sont encore rares. Par ailleurs, le niveau d'interaction, limité à un petit groupe d'experts, reste pour l'instant assez faible, alors que le format du blog paraît justement propice à l'échange d'idées.

Parmi les blogs de qualité figurent « *Verification* » d'Andreas Persbo (VERTIC) et « *Armscontrolwonker* » de Jeffrey Lewis (voir entretien ci-contre). Ce dernier site est mis à jour très régulièrement et comporte notamment des contributions de Jane Vayman, « Fulbright Fellow » au Centre Carnegie de Moscou.

#### Sélection conseillée :

- *Armscontrolwonk*, [www.armscontrolwonk.com](http://www.armscontrolwonk.com) (Jeffrey Lewis)
- *Verification Blog*, <http://verificationthoughts.blogspot.com/index.html> (Andreas Persbo)
- *Strategic Security Blog*, <http://www.fas.org/blog/sspp> (FAS)
- *Disarmament Insight*, <http://www.disarmamentinsight.blogspot.com> (Geneva Forum & UNIDIR)
- *Total Wonkerr*, <http://www.totalwonkerr.com> (Paul Kerr, ACA)
- *Russian Strategic Nuclear Forces Blog*, <http://russianforces.org> (Pavel Podvig)
- *Whirledview*, [http://whirledview.typepad.com/whirledview/nuclear\\_issues/index.html](http://whirledview.typepad.com/whirledview/nuclear_issues/index.html) (Cheryl Rofer)

**A signaler :** la parution du « *SIPRI Yearbook 2007: Armaments, Disarmament and International Security* », <http://yearbook2007.sipri.org/>

**Implementing UN Security Council Resolution 1540 : A Division of Labour strategy**, Monika Heupel, *Carnegie Paper*, N° 87, juin 2007

Lors de son passage en tant que « visiting scholar » à la *Carnegie Endowment for International Peace*, Monika Heupel (SWP) a rédigé une étude comprenant une série de recommandations visant à accélérer la mise en œuvre de la résolution 1540. Préconisant une stratégie de « division du travail » entre différents acteurs disposant respectivement d'avantages comparatifs (Comité 1540, organisations internationales, Etats et ONG), l'auteur estime qu'il convient de : 1) renforcer les fondements structurels du Comité 1540 (établissement d'un comité permanent et augmentation du nombre d'experts), 2) mettre à disposition davantage d'assistance en coopération étroite avec le Comité et viser un plus grand nombre d'Etats à risques, 3) atténuer les réticences de nombreux ENDAN à travers la réduction des asymétries du régime de non-prolifération, 4) exercer plus de pression sur les pays développés afin que la mise en œuvre de la 1540 soit enfin traitée comme une priorité.

**A lire aussi :** « More Than Words : The Value of U.S. Non-Nuclear-Use Promises », George Bunn et Jean du Preez, *Arms Control Today*, juillet/Août 2007. Pour George Bunn et Jean du Preez, le refus opposé par les Etats-unis à la négociation d'un traité sur les assurances négatives de sécurité est contraire aux intérêts nationaux du pays et risque de peser sur la prochaine Conférence d'examen du TNP. Ce positionnement est analysé comme un encouragement à la prolifération. Conclusion des auteurs : « negotiating legally binding NSAs in the context of the NPT is the way to go. »



### Interview

Jeffrey Lewis, Director of the Nuclear Strategy and Nonproliferation Initiative at the New America Foundation, created *Arms Control Wonk* in 2004. He is the author of *Minimum Means of Reprisal: China's Search for Security in the Nuclear Age* (MIT Press, 2007).

#### How *Arms Control Wonk* was born?

I started in the Spring of 2004, while I was finishing my dissertation on the history of China's nuclear weapons programs. I was tired of hearing people say "Everyone thought that Iraq had WMD." I hadn't thought that, but also hadn't written it anywhere.

#### Why are you interested in *arms control*?

I started by being interested in security questions in general. The biggest threats to our security today -- nuclear proliferation, global warming, terrorism - seem to require cooperative strategies rather than deterrence or military force. So, it always seemed natural to me to focus on using technology to develop cooperative approaches to manage security problems. In a very broad sense, that is arms control.

#### What does *arms control* mean in the 21<sup>st</sup> century?

Arms control is a model for using the exchange of information to confront the challenges that naturally arise from globalization. Although I think that globalization is opening a largely positive era in human history, every era faces challenges to human security. Our challenges involve reducing the role that nuclear weapons play in international security, securing outer space for peaceful purposes, stopping global warming and managing the threat from terrorists and other violent extremists.

Par Tiphaine de Champchesnel

## RECHERCHE : DU COTE DES SEMINAIRES

### **Non-prolifération : bilan 2007**

La conférence internationale sur la non-prolifération de la Carnegie, reconnue comme un événement majeur dans le domaine, a rassemblé cette année près de 800 personnes de 31 pays différents (25/26 juin 2007, Washington). Les panels ont traité de toutes les questions qui sous-tendent la réflexion sur l'évolution du régime de non-prolifération. Une place relativement importante a été conférée au thème du désarmement nucléaire, comparé au petit nombre de sessions consacrées à la résolution des crises de prolifération (une pour l'Iran, une pour la Corée du nord). Fait nouveau par rapport à l'édition 2005 de la conférence, une session et une intervention annonçaient dans leur intitulé l'ambition de traiter du concept de « monde libéré des armes nucléaires ». L'accent a également été porté sur les moyens de garantir la fourniture de combustible nucléaire.

En 2005, des experts de la Carnegie avaient élaboré une stratégie intitulée « *Universal Compliance* », dont l'objectif affiché était de prévenir la diffusion et l'emploi des armes nucléaires. Plusieurs recommandations avaient été formulées dans ce cadre. Le bilan des évolutions constatées par rapport à celles-ci a été présenté par le directeur du programme « non-prolifération » de la Carnegie G. Perkovich. Il a estimé que la note globale de ce bilan (D+) présentait une amélioration par rapport à 2005. Se fondant sur la perspective et l'éventualité des changements de gouvernement dans les Etats nucléaires d'ici 2010, il s'est montré optimiste quant à cette échéance, qu'il a qualifiée de point crucial dans le régime de non-prolifération.

Voir : <http://www.carnegieendowment.org/events/index.cfm?fa=eventDetail&id=986&&prog=zgp&proj=znpp>

### **“*Estimating the DPRK’s nuclear intentions and capacities: a comparative foreign policy approach*”**

Le 5 juillet dernier, un séminaire fermé a été organisé avec le soutien de la Délégation aux Affaires Stratégiques (bureau de la non-prolifération et du désarmement) du ministère de la Défense autour de Jacques Hymans, auteur du livre « *The Psychology of Nuclear Proliferation : Identity, Emotions, and Foreign Policy* » (2006). Le débat s'étant déroulé selon les règles de Chatham House, la présente contribution se limite aux propos contenus dans l'article « *North Korea’s Nuclear Neurosis* » (*Bulletin of the Atomic Scientists*, juin 2007).

Dans un premier temps, Hymans questionne la supposition que l'ambition nucléaire nord-coréenne repose sur un calcul stratégique rationnel. Refusant de considérer le régime stalinien comme un cas « à part » et cherchant à formuler une théorie générale expliquant la détermination d'un pays à rejoindre le club des EDAN, l'auteur se concentre sur la prédisposition psychologique de certains leaders, qualifiée de « nationalisme oppositionnel », alliant à la fois peur et fierté nationale dans la confrontation avec l'ennemi extérieur. Kim Jong Il correspondant parfaitement à ce profil, sa quête de la bombe atomique reposerait davantage sur une conception spécifique de l'identité nationale que sur des motifs purement sécuritaires.

Dans un deuxième temps, rappelant l'échec du récent essai nucléaire, Hymans exprime des doutes quant à la capacité nord-coréenne de s'organiser rationnellement afin de réussir son programme, soulignant les dysfonctionnements typiques d'un régime « sultanique » et tirant un parallèle historique pertinent avec la Roumanie de Ceausescu. Opposé à toute intervention militaire préemptive et préconisant la continuation des Pourparlers à six, Hymans conclut que le renforcement de la cohésion régionale devrait permettre de limiter l'influence négative de Pyongyang.

## AGENDA

### **CONFERENCES**

06/08/2007: « *It's better to have a war with Iran than a nuclear Iran* », débat autour de P. Clawson, A. Ansari, R. Fox, G. Galloway et C. Spencer, Royal Institute of International Affairs, <http://www.chathamhouse.org.uk/events/view/-/id/546>

25-26/08/2007 : « *The War on Terrorist Financing : Forging an Effective International Architecture* », Conférence RUSI, <http://www.rusi.org/events/ref:E4631DE08CAAD8>

7-9/09/2007 : Global Strategic Review 2007, International Institute of Strategic Studies, Genève, <http://www.iiss.org/conferences/global-strategic-review>

### **EVENEMENTS**

29/07/07 : 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'AIEA

17-18/09/07 : Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICE (Vienne)

17-21/09/07 : Conférence générale annuelle de l'AIEA (Vienne)

**Retrouvez en ligne tous les bulletins de l'Observatoire : [www.cesim.fr](http://www.cesim.fr)**

### **OBSERVATOIRE de la NON PROLIFERATION**

Bernard Sitt, directeur; Tiphaine de Champchesnel, chargée de recherche; Benjamin Hautecouverture, chargé de recherche; Marjan Janssens, stagiaire. Contact : [observatoire@cesim.fr](mailto:observatoire@cesim.fr)